

Le **MAIRE** de GRANVILLE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6/11/1992 modifié et de l'instruction sur la signalisation routière prise pour son application.

CONSIDÉRANT que pendant la durée d'exécution **de pose d'illuminations de Noël** par les services de la ville et assurer la sécurité des ouvriers ou de la personne chargée de leur réalisation et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRETE

ARTICLE 1 Le **lundi 25 novembre 2024 de 08h30 à 17h30**, selon la mise en place de la signalisation :

La circulation sera interdite :

- **Rue PAUL POIRIER** tronçon compris entre la Rue du Docteur LETOURNEUR et la Rue Georges CLEMENCEAU.

ARTICLE 2 La signalisation de circulation de chantier et l'affichage du présent arrêté seront mis en place par les services de la ville.

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services de la Mairie ; le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 19 NOVEMBRE 2024

ARRETE N°2024-11-AR-1708

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

DESTINATAIRES	NOMBRE
Affichage	1
Police	@
Pompiers	@@
Police Municipale Pluricommunale	@@
Catherine CHARTRIN	@
Service Communication	@
Office du Tourisme	@@
Presse	@
Gilles MENARD	@
Fany GARCION	@@
Nils HEDOUIN	@@
Isabelle ARTUR-MONNERON	@@
Marine LAPIE	@
Valérie DOLOUE	@
Françoise MARGUERITE-BARBEITO	@@
Guillaume VALLEE	@
Services Techniques	@
Ludovic NICOLLE	@
Pascal DRIEU	@
Bastien LEMAILE	@
Sébastien JARDIN	@
Mickaël AUVRAY	@
Service Mobilités NEVA	@
GTM déchetterie	@
Les vitrines de Granville	@
Transport NOMAD	@

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr